Ami du Clergé du 25 juin 1931

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour la fête des SS. Pierre et Paul. — II. La chute et la conversion de S. Pierre, 369.
Instructions à des collégiens *(fin)*. — XXXVII. Les résolutions à prendre, 371.
Cours de Prônes sur les Sacrements. — XII. La confession, 374.
Petits prônes. — XXXIII. 5e *Dim. après la Pentecôte* : La vraie justice, 376. — XXXIV. 6e *Dimanche* : L'Eucharistie nourriture de l'âme, 377.
Courtes instructions sur le « Pater. » — XI. Le secret de la persévérance, 379.
La prédication des choses qui nous entourent. — 83. Les cloches, 381. — 84. Le cheval, 382. — 85. La vigne, 384.

POUR LA FÊTE DES SS. PIERRE ET PAUL

II

LA CHUTE ET LA CONVERSION DE S. PIERRE

Mes frères,

La vie du prince des Apôtres, que nous honorons spécialement en ce jour en sa qualité de Patron de cette paroisse, renferme une foule de traits admirables que j'aurais pu choisir pour en faire le sujet de cette instruction ; je préfère m'en tenir — et je pense que vous voudrez bien me le pardonner — à l'histoire de sa chute et de sa conversion qui sera plus utile à tous ceux qui m'écoutent.

Il est impossible, en effet, qu'il ne se rencontre pas dans cet auditoire deux classes de personnes auxquelles je sois redevable de mon ministère : les justes et les pécheurs. Or l'exemple de S. Pierre est également propre à instruire les uns et les autres : Pierre est tombé, et ce triste exemple de la fragilité humaine doit apprendre aux plus justes qu'il ne faut qu'un moment pour se perdre et pour dissiper le trésor de la grâce ; mais Pierre n'est tombé que pour se relever plus généreux et plus fort, et son repentir doit apprendre aux pécheurs la nécessité, les caractères et les effets merveilleux de la pénitence.

I

Le Fils de Dieu avait élevé Pierre au premier rang de puissance et de dignité parmi les Apôtres, et Pierre, de son côté, avait donné plusieurs fois des preuves éclatantes de sa foi, de son amour et de son zèle ardent pour la gloire et les intérêts de son Maître. Au premier appel du Sauveur, il avait tout quitté pour le suivre. Le premier de tous les hommes, il avait confessé publiquement la divinité de Jésus.

Il semble donc que, si jamais un homme pouvait être assuré de sa persévérance, Pierre pouvait compter sur la sienne, son dévouement ayant toutes les garanties imaginables pour écarter de son cœur la défiance et la crainte. C'est pourquoi, lorsque Jésus prédit la fuite de ses Apôtres en leur disant : « Je serai cette nuit pour vous tous un sujet de scandale, car il est écrit : Je frapperai le Pasteur et les brebis du troupeau seront dispersées, » Pierre, convaincu qu'il l'emportait sur les autres en attachement pour son Maître, crut qu'il ne succomberait pas comme eux à la tentation : — « Quand même tous les autres seraient scandalisés à votre sujet, répondit-il, pour moi, je ne le serai jamais : *ego nunquam scandalizabor.* »

Cette inexcusable témérité avec laquelle il ne craignait pas de donner un démenti formel à Celui qui est incapable de se tromper, obligea le Sauveur à lui prédire clairement sa chute prochaine : « En vérité, je vous dis que cette nuit même, avant que le coq chante, vous me renierez trois fois. » Pierre s'obstina et répondit avec le zèle impétueux que nous lui connaissons : « Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai point. » La fidélité de Pierre se soutint jusqu'au moment de la prise de Jésus, au Jardin des Oliviers, où nous voyons qu'il tire l'épée contre la troupe armée qui venait le saisir.

Mais, hélas ! il sera bientôt impossible de le reconnaître. Dans un moment, ce ne sera plus ce disciple ardent qui s'engageait à suivre son Maître jusqu'à la mort et qui le défendait au péril de sa vie. Pierre renie Jésus au moment où il aurait fallu davantage le consoler par l'attachement et repousse comme une odieuse calomnie l'honneur d'être des siens. Et ce n'est pas une surprise, ni le premier mouvement d'un esprit qui n'a pas eu le temps de délibérer : c'est jusqu'à trois fois et, comme un Evangéliste a soin de le remarquer, à une heure environ d'intervalle, qu'il proteste avec serment qu'il ne connaît pas « cet homme » qui l'avait pourtant comblé de tant de grâces.

Ainsi l'infidélité, le mensonge, le parjure, les imprécations, le blasphème, tout cela joint à l'éclat du scandale et à l'excès d'une monstrueuse ingratitude, ne laisse aucun doute sur la gravité du péché de Pierre. C'est pourquoi le reniement du premier des Apôtres fut plus douloureux et plus sensible au cœur de son divin Maître que tous les affronts qu'il endurait de la part de ses ennemis. Ainsi fut accomplie la prédiction du Sauveur et abaissé l'orgueil de Pierre qui ne croyait pas que son amour pour Jésus pût jamais se démentir et s'altérer.

Mais cessons de nous étonner pour nous instruire et tâchons de profiter des avertissements que Notre-Seigneur a voulu nous donner à tous dans la personne de Pierre. C'est la présomption, nous disent les Pères de l'Eglise, qui fut la première cause de sa chute. Pierre comptait sur ses propres dispositions et sur la vivacité de son amour, c'est pourquoi il ne retrouva plus en lui, au moment de l'épreuve, la force qu'il s'imaginait avoir. Il succomba parce qu'il avait oublié que l'homme abandonné à lui-même ne peut être que l'instrument de sa perte, que toute sa force est dans la vigilance et la prière et qu'il doit se reposer uniquement sur le secours de la grâce de Dieu. C'est une terrible leçon qui

doit faire trembler toutes les âmes justes ; car si Pierre, la colonne de l'Eglise, tombe misérablement dans l'apostasie, que n'avons-nous pas à craindre de la nature mobile et inconstante de notre cœur, faibles roseaux que nous sommes ?

La seconde cause de la chute de Pierre, ce fut l'imprudence avec laquelle il courut au devant de la tentation. Car il est vrai que Dieu nous a promis un secours suffisant qui nous donne toujours le pouvoir de résister ; mais il ne doit rien à celui qui se jette sans nécessité au milieu du péril. N'est-ce pas en effet tenter Dieu que de provoquer l'ennemi contre lequel nous avons tant de peine à nous défendre ? N'avons-nous pas assez des occasions que nous ne pouvons pas éviter ? La faiblesse de Pierre, reniant son divin Maître dans l'assemblée des impies et dans un palais où la vérité ainsi que la justice sont outrageusement violées, doit par conséquent nous inspirer la plus vive horreur et l'aversion la plus profonde pour la société des ennemis de la religion, parce qu'on ne peut guère s'empêcher, dans ce commerce impur, d'entrer dans leurs sentiments, d'approuver leur conduite et de subir leur redoutable influence. Dans le voisinage du vice, l'esprit se trouble, le cœur s'amollit, les bons propos s'évanouissent, les forces de la volonté se paralysent. Quelque force, quelque vertu, quelque sainteté qu'on suppose chez un homme, il ne manquera pas de périr s'il aime et recherche les occasions dangereuses au lieu de les éviter avec prudence.

Enfin, outre ces deux premières causes de la défection, nous en découvrons une troisième dans les desseins miséricordieux de la Providence, qui permit que le chef de l'Eglise tombât dans cette faute énorme pour donner un gage consolant d'espérance à tous les pécheurs et leur apprendre que les plus grands crimes peuvent être effacés par les larmes du repentir. En permettant que Pierre, qui avait reçu la plénitude du pouvoir de remettre les péchés, eût lui-même besoin de la plus large absolution, le divin Pasteur voulut persuader à tous ceux qui devaient exercer en son nom le ministère de la réconciliation, qu'il ne faut jamais repousser durement les pécheurs, mais les recevoir avec tendresse et leur pardonner facilement quand ils montrent du repentir.

Jésus commence donc par donner à l'Apôtre infidèle, qui venait d'affirmer avec d'horribles serments qu'il ne le connaissait pas, l'exemple de cet amour généreux, de cette bonté compatissante qu'il devra exercer à son tour à l'égard de tous les coupables de la terre. C'est pourquoi il se retourne et lui jette un regard qui le pénètre jusqu'au fond de l'âme : doux reproche, accompagné d'une immense compassion et d'une grâce victorieuse, qui lui déchire le cœur et lui assure le pardon.

Sans ce regard de miséricorde, Pierre n'eût jamais senti sa misère et le poids de sa chute. Car nous avons bien la funeste liberté de nous éloigner de Dieu ; mais jamais nous ne pourrions nous relever, lorsque nous sommes tombés dans l'abîme, si lui-même ne nous tendait la main. Pierre se ressouvint de la prédiction de Jésus, quand il entendit le chant du coq, mais il ne se convertit qu'au regard de Jésus. Ainsi la prédication de l'Evangile, figurée par le chant du coq, ne fait aucune impression sur nous, sans l'opération secrète de la grâce.

II

S'il est nécessaire que Dieu fasse les premiers pas vers le pécheur et qu'il commence l'œuvre de la conversion, il faut, pour l'achever, que l'homme corresponde à la grâce ; et c'est ici qu'il est beau de contempler notre grand Apôtre devenu le parfait modèle des saints pénitents.

Qui n'admirerait d'abord la profondeur et la sincérité de son repentir ? A peine le regard de Jésus lui a-t-il fait sentir l'énormité de son crime, qu'il s'empresse de sortir du lieu qui en avait été le théâtre, pour donner un libre cours à sa douleur. Ses larmes abondantes sont le témoignage de l'amertume de son repentir ; et un jour elles seront la condamnation d'une foule de pécheurs dont la conversion n'est qu'apparente, qui s'approchent du tribunal de la pénitence sans humilité ni confusion ni douleur, et dont la volonté coupable, attachée au mal par une longue habitude, continue d'être l'esclave de leurs passions dominantes. Nous trouvons des larmes pour gémir sur la perte de la santé, de la fortune, des personnes qui nous sont chères, bien qu'elles soient inutiles en de tels accidents, mais nous ne savons pas en répandre sur le péché qui est le plus grand de tous les maux et le seul qu'il soit en notre pouvoir de réparer. Rien n'est plus rare que la contrition dans le monde, et cependant rien n'est plus nécessaire, puisque, sans elle, jamais le pécheur n'obtiendra le pardon qui ouvre les portes de la vie éternelle.

La conversion de S. Pierre n'est pas seulement intérieure ; elle est édifiante, efficace, exemplaire ; c'est le souvenir de son reniement qui l'animera désormais à prêcher l'Evangile avec tant de zèle et à donner sa vie pour Jésus-Christ. D'abord il le répare après la résurrection du Sauveur par une triple confession, faisant servir, dit S. Léon, au langage de l'amour cette langue qu'il s'était laissé subjuguer par la crainte. Le jour de la Pentecôte, il reproche sévèrement aux Juifs d'avoir crucifié le Messie et les exhorte à faire pénitence. Et tout le reste de sa vie ne sera plus qu'une longue série de travaux, de souffrances et de persécutions inouïes, qu'il endure avec un courage héroïque et qui se terminent par un douloureux martyre.

C'est ainsi que le pécheur converti ne doit pas craindre de laisser paraître dans sa conduite le changement intérieur opéré dans son âme. L'obligation de donner des marques extérieures de notre foi, qui est commune à tous les chrétiens, est encore plus pressante pour les pécheurs, car il est juste qu'après avoir servi à propager le mal, ils s'efforcent d'en arrêter le cours par le moyen toujours efficace du bon exemple.

Enfin, la pénitence de Pierre ne fut point légère et fugitive, mais durable et permanente. L'Evangile

nous dit que ses larmes commencèrent à couler dans la maison de Caïphe, mais il ne dit pas quand elles cessèrent de couler. S. Clément, contemporain et successeur de S. Pierre, assure que l'Apôtre ne perdit jamais la mémoire de sa chute, qu'il se levait toutes les nuits pour pleurer amèrement au chant du coq et que ses deux yeux étaient devenus deux sources intarissables de larmes au point d'avoir creusé deux sillons sur ses joues. C'est ainsi que le pécheur qui a été vraiment pardonné de Dieu, ne se pardonne jamais à lui-même et que, faisant passer dans son cœur la colère et l'indignation de Dieu contre le péché, il se punit d'autant plus sévèrement par des expiations volontaires que Dieu l'a épargné davantage. La douleur causée par le péché est un trésor qui ne doit jamais sortir de notre cœur, quand nous avons eu le malheur de le commettre. C'est une salutaire tristesse qui nous préserve des rechutes ordinairement si fréquentes, en produisant en nous un désir toujours croissant de nous attacher au service de Dieu, un renouvellement continuel de nos bonnes résolutions, une plus grande facilité d'accomplir nos devoirs.

* *

Vous êtes venus, m. f., en ce grand jour de fête patronale, déposer l'hommage de vos sentiments religieux aux pieds de ce puissant protecteur dont le nom est célèbre dans tout l'univers. Or, vous savez que de tous les honneurs que l'on rend aux Saints, celui qui les touche le plus, c'est l'imitation de leurs vertus. Et puisque nous venons de voir que la pénitence fut la vertu dominante de S. Pierre, il faut en conclure que la pénitence est le point essentiel sur lequel nous devons insister davantage, parce que c'est de là que dépend notre salut. Ce qui perd les âmes, en effet, ce qui les précipite dans l'abîme éternel, ce n'est pas précisément le péché, c'est l'impénitence. C'est pourquoi le démon fait les plus grands efforts, après nous avoir entraînés dans la disgrâce de Dieu, pour nous y retenir en nous éloignant tantôt par présomption, tantôt par désespoir, du remède qui a la vertu de guérir toutes les blessures, de combler toutes les ruines de l'âme. Ils ne sont que trop nombreux les malheureux chrétiens qui, prêtant l'oreille au séducteur, abandonnent les sacrements et se séparent eux-mêmes de la communion de cette Eglise glorieuse, de cette nation sainte dont S. Pierre est le chef.

Daignez donc, ô bienheureux Patron, ressusciter parmi nous cet esprit de pénitence que l'affaiblissement de la foi a rendu si rare de nos jours. Aidez les pécheurs à se convertir ; que leur conversion soit prompte, exemplaire, persévérante ; qu'elle les conduise dans l'heureux séjour où vous goûtez le repos et les joies éternelles par lesquelles Dieu a promis de récompenser les larmes et les travaux de la pénitence : « Bienheureux ceux qui pleurent, a dit Jésus-Christ, parce qu'ils seront consolés. » Que ce soit là notre partage. Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS A DES COLLÉGIENS

XXXVII

LES RÉSOLUTIONS A PRENDRE

I. — Il faut se fixer une ligne de conduite avant les vacances et prendre de fermes résolutions. Leurs qualités nécessaires : l'énergie, la discrétion ; elles doivent être aussi pratiques et proportionnées à nos forces.

II. — Les résolutions doivent envisager les rapports avec Dieu (exercices de piété), avec le prochain (les parents, les frères, les amis, les étrangers), envers soi-même : vigilance et fermeté.

III. — Utilité d'un règlement de vie pendant les vacances ; modèle général de ce programme. Adieux : restons unis par la prière. Souhaits de bonnes et saintes vacances.

Mes chers enfants,

Il ne servirait pas à grand'chose de vous indiquer, comme nous l'avons fait dimanche dernier, les dangers que vous allez avoir à courir, si l'on ne vous signalait aussi les moyens de vous en préserver, ce qui sera notre tâche aujourd'hui.

I

Aucun général ne commence une guerre, aucun industriel n'aborde une entreprise, aucun littérateur ne s'attaque au premier chapitre d'un ouvrage sans avoir, au préalable, examiné la situation et réglé d'avance le plan de ce qu'il veut faire. Il en est de même dans l'entreprise surnaturelle qui doit aboutir à la sanctification de vos vacances : vous aurez, vous aussi, votre plan de campagne à établir, et cela s'appelle prendre des résolutions. Pour cela, il vous faudra bien prévoir les circonstances où vous allez vous trouver, les dangers auxquels, d'une façon plus spéciale, vous risquez d'être exposés. Puis, vous devrez trouver les moyens de parer à ces périls, soit par énergie, soit par adresse. Enfin, vous aurez à vous décider fermement et à promettre au bon Dieu que vous ne dévierez pas de la ligne de conduite que vous vous tracez sous son inspiration.

Ce principe est clair et indiscutable. Mais, depuis qu'il y a des jeunes gens chrétiens, ils prennent de bonnes résolutions ; et — avouons-le — rares sont ceux qui les tiennent jusqu'au bout. Pourquoi cela ? Par légèreté de l'adolescence ? Sans doute, dans une certaine mesure. Rien de plus simple que de remédier à ce premier inconvénient. Il suffit de se former patiemment à la persévérance. La première résolution à choisir entre toutes doit être celle-ci : « Quand j'aurai entrepris quelque chose, je m'acharnerai, malgré tout et contre tous, à poursuivre mon entreprise jusqu'à la fin. »

« Jusqu'au bout ! » C'est ce mot, au service d'une volonté ferme, qui a sauvé la France pendant la dernière guerre. C'est cette devise, également, qui assurera la victoire de nos âmes. En opposition avec l'entêtement dans le mal, il y a une ténacité sainte,

et c'est celle-là qu'il vous faut acquérir, au prix d'un effort qui se renouvelle chaque jour.

Mais cela n'est pas encore suffisant. Voulez-vous apprendre pourquoi, la plupart du temps, vos bonnes velléités ont été si vite évanouies ? Répétez simplement le proverbe : « Qui trop embrasse mal étreint. » De loin, et surtout quand on est jeune, on considère comme rien les difficultés futures. De même que l'homme, au sommet d'une haute montagne, croit voir s'aplanir à ses yeux toutes les collines moindres de l'horizon, ainsi, quand on juge l'avenir du haut de sa fougue enthousiaste, on se sent porté à tout considérer comme des quantités négligeables. Effet de perspective morale, mais mirage désastreux. Rien de plus commode que de se déclarer : « A partir d'aujourd'hui, je vais être parfait en tout et partout. » Essayez donc de vous mettre en marche avec un programme pareil : vous n'aurez pas fait cent pas que vous butterez lamentablement contre quelque pauvre petit obstacle imprévu.

La méthode contraire est la bonne. Ne croyez pas que vous atteindrez à la perfection dès le premier essai : ce serait de la présomption. Limitez le champ de vos labeurs. Parez avant tout au plus urgent et au plus indispensable : la lutte contre le péché mortel et votre défaut dominant. Une fois ce succès assuré, vous viserez un autre objectif, et puis un autre, et puis un autre encore. Et ceci vous demandera tant de temps que votre vie s'y emploiera tout entière, si même elle y suffit. Mais ce système aura l'avantage de vous faire progresser chaque jour ; le total de vos humbles triomphes finira par produire une réalité splendide qui satisfera le Seigneur.

Autre point essentiel : soyez pratiques. N'allez pas prendre des résolutions irréalisables, comme, par exemple, de réciter, à chaque jour de vos vacances, le bréviaire et le rosaire, et d'autres formules encore. Fixez-vous une tâche bien proportionnée à vos forces et à la situation qui va être la vôtre. Soyez pratiques encore en ne négligeant aucun des détails qui vous permettront d'atteindre au but que vous vous proposez. Un exemple : vous vous dites aujourd'hui que vous voulez être pieux durant vos vacances. Cela ne signifie pas grand'chose. Dites-vous plutôt : « Chaque matin je ferai ma prière avant de quitter ma chambre ; j'assisterai à la messe, sauf impossibilité réelle. Chaque soir, je réciterai tant de dizaines de chapelet et je ne m'endormirai jamais sans réciter ma prière du soir. »

Ainsi de suite pour vos devoirs de vacances, dont vous préciserez l'heure quotidienne — dans la matinée de préférence, car c'est le moment où le travail est le plus facile et où on se trouve généralement moins dérangé. Ainsi pour vos relations avec votre entourage : vous savez, mieux que personne, quels sont les points de friction entre vous et chaque membre de votre famille. Prémunissez-vous sur ce point-là. Prévoyez ce qui vous amène à désobéir, à mentir peut-être ; et tirez, jusque dans ses moindres conséquences, les conclusions qui s'imposent. C'est ainsi que vos résolutions arriveront à produire leur plein effet.

II

La nature même des choses vous engage à envisager, pour bien les déterminer d'avance, trois ordres de relations : avec le bon Dieu, avec votre prochain, avec vous-mêmes.

Le bon Dieu avant tout. Il doit être à la base de vos vacances, comme il est à la base de votre vie entière, car rien ne peut nous autoriser à nous éloigner de lui et son secours nous est sans cesse indispensable pour demeurer en état de grâce. Il a le droit d'être adoré, servi, aimé partout et toujours, et il tient à cette prérogative. Fixez donc, dans les journées de loisir qui s'ouvrent devant vous, une part prépondérante qui sera réservée au Seigneur.

Je dis une part prépondérante, ce qui ne signifie pas qu'elle occupera le plus long espace de temps, car il serait exagéré de vous demander de passer la moitié de vos jours en prières ; mais ce qui signifie la part la plus sacrée, la plus intangible, la plus sérieuse. Des incidents inattendus vous dispenseront, une fois ou l'autre, de telle ou telle observance humaine : rien ne doit vous servir de prétexte à vous faire négliger vos exercices de piété. Maintenez jalousement votre union, votre contact intime avec le divin Maître, si vous ne voulez pas vous exposer à déchoir. Dès aujourd'hui, vous déciderez, d'après les conseils de votre directeur, ce que vous devez faire durant les mois qui viennent, comme prières, comme lectures pieuses, comme communions. Vous vous souviendrez aussi que la vraie ferveur comporte quelques sacrifices et quelques actes d'apostolat : vous vous ingénierez à les prévoir en tenant compte, d'ailleurs, que des circonstances imprévues pourront vous amener à faire mieux et davantage. Et une fois votre règle tracée sur ce point, vous vous y tiendrez avec une inflexible rigueur.

Vos rapports avec le prochain sont, naturellement, plus complexes. Il y a lieu de distinguer entre ce que vous devez à vos parents, à vos amis, ou aux simples personnes étrangères que l'on rencontre par hasard. Dans l'intérieur de votre maison, ayez toujours présent à la mémoire le quatrième commandement de Dieu. Il vous impose, à l'égard de votre père, de votre mère, de tous ceux qui ont autorité sur vous, un respect absolu qui doit se manifester dans vos paroles comme dans votre attitude générale ; il vous impose l'obéissance qui doit être empressée, joyeuse, prévenante et non point maussade et contrainte ; il vous impose enfin, et par-dessus tout, l'amour filial qui renferme tous les autres devoirs et qu'il est plus facile d'éprouver que de définir exactement.

Ce n'est pas tout. Votre demeure, probablement, renferme des sœurs et des frères qui vous chérissent comme vous les chérissez, mais qui — nous pouvons bien hasarder cela sans médire — ont sans doute, tout comme vous, leurs petits travers de caractère. Une résolution est donc nécessaire : celle d'éviter, à force de bon esprit, à force de douceur et de patience, ces misérables querelles familiales qui jettent un nuage sur l'intimité du foyer, qui attris-

tent les heures bénies où l'on se retrouve tous ensemble, et qui affligent à la fois vos bons parents et le bon Dieu. Lorsqu'une difficulté se produit entre vous, sachez céder, même si vous croyez avoir raison. Vous ne sacrifierez pas grand'chose, car, si on considère de sang-froid le motif des disputes fraternelles, on est stupéfait de voir à quelles futilités il se réduit ; mais vous aurez fait néanmoins œuvre très méritoire en vous dévouant pour le maintien de la paix.

Chez vous, il y a peut-être aussi des domestiques : sans descendre à des familiarités contraires à l'ordre providentiel et social, soyez bons pour ces pauvres gens dont la condition est pénible ; plus âgés et plus expérimentés que vous, ils sont contraints par leur situation de fortune à se plier à vos ordres : que votre commandement leur soit doux, qu'il soit raisonnable et prudent, qu'il leur laisse deviner que, sous le serviteur, vous discernez le frère en Jésus-Christ.

Pour vos amis, vous vous conduirez comme des frères ; pour les étrangers, vous serez polis et aimables, serviables sans indiscrétion, corrects en même temps que gentils. Ainsi vous vous ferez aimer de tous.

Il reste seulement à préciser les résolutions que vous allez prendre par rapport à votre conduite personnelle et intime. On pourrait presque les résumer en deux mots : vigilance et fermeté. Un loyal examen de votre conscience vous aura d'abord indiqué les points forts et les points faibles de votre âme. Une fois que vous vous connaîtrez bien, — ce qui est une des choses les plus difficiles du monde, — il ne vous restera qu'à veiller avec attention sur vos défauts pour les corriger, sur vos vertus pour les développer.

Pour cela, un certain courage est nécessaire, afin de ne jamais se laisser entraîner par les tentations, ou afin de se reprendre immédiatement si on avait le malheur de faillir une minute. Mais le Seigneur vous inspirera et multipliera vos énergies. Sans présomption, mais aussi sans défiance exagérée, prenez la direction de vous-mêmes ; domptez-vous comme on dompte un beau cheval, jeune, ardent, mais indiscipliné, ou plutôt purifiez-le par la volonté et la grâce, comme on doit sanctifier une âme créée à l'image de Dieu et rachetée par le sang de Jésus.

III

Pour être tout à fait pratiques, il importe de faire passer ces directives générales dans les réalisations de chaque jour. Et le bon moyen d'arriver à cela, c'est de vous forger un petit règlement de vacances qui enserrera vos journées et les sauvegardera. Si pénible que vous soit, par instants, la règle de votre collège, vous vous rendez bien compte cependant à quel point elle vous est salutaire. Le même bienfait peut vous être garanti par la loi que vous vous donnerez à vous-mêmes, qui sera moins stricte sans doute et s'adaptera aux nécessités des vacances, mais qui ne vous protégera pas moins contre les possibilités d'écarts.

Il serait prudent de rédiger ce règlement d'après les conseils de votre directeur. Sauf les modifications qu'y apportera, suivant chaque cas particulier, la sagesse de ce dernier, voici, en gros, quelles en sont les principales lignes.

Lever un peu moins matinal qu'au collège, mais toujours à heure fixe, et assez tôt pour permettre l'assistance à la sainte messe. Ne jamais quitter sa chambre sans avoir fait, pieusement, sa prière. Si l'église n'est pas trop éloignée, messe quotidienne et communion fréquente. Dans le cas contraire, messe et communion aussi souvent qu'il sera possible. Réserver, dans la matinée, deux heures au moins pour les devoirs de vacances et quelques lectures sérieuses ; y ajouter quelques instants pour une lecture de piété. Grande exactitude à l'heure des repas en famille.

La soirée est plutôt réservée aux excursions, visites, promenades. La clôturer cependant par la récitation du chapelet. Coucher assez tôt, vers les dix heures, par exemple, après une bonne prière du soir. Le dimanche, le travail intellectuel sera supprimé, mais remplacé par l'assistance à la grand'messe et aux vêpres. Enfin on peut réserver de temps à autre, une fois par semaine par exemple, une journée pour de grandes parties de plaisir, mais à la condition que les exercices de piété ne seront pas sacrifiés, dût-on pour cela les bloquer tous de grand matin. Ainsi présenté, ce programme a une vague allure d'ordonnance médicale : je n'en disconviens pas, car il est, en effet, l'ordonnance qui assurera la santé de votre âme, santé qui doit vous être plus précieuse que toute autre chose.

Vous voici donc, mes enfants, préparés à affronter la grande épreuve. Quelle que soit la joie des maîtres qui aiment à vous voir vous envoler vers le nid familial, ce n'est pas sans une certaine appréhension qu'ils vous regardent partir vers une existence moins protégée. Mais leurs prières vous suivront et ils vous connaissent assez pour faire confiance à votre bon vouloir. Vous aurez à cœur de justifier cette confiance.

Les aînés d'entre vous, ceux qui, d'ici quelques jours, quitteront, chargés de lauriers, cette maison qui leur a fait tant de bien, ne perdront jamais le souvenir du collège où ils apprirent à devenir mieux que des hommes : des chrétiens. Ils tiendront à y revenir, pour les réunions d'Anciens Elèves, afin de se retremper dans le passé.

Quant aux autres, à ceux que nous serons heureux de retrouver dans trois mois, ils auront toujours devant les yeux cette pensée qu'ils ne doivent pas cesser une minute de se montrer dignes de leur uniforme et de l'établissement auquel ils appartiennent. Les uns et les autres resteront unis à leurs professeurs par une communication surnaturelle qui, chaque jour, rassemblera toutes nos âmes auprès du Seigneur qui nous bénit.

Allez, allez donc, mes chers enfants, vers les destinées qui vous appellent. Allez, sous le regard de Dieu, au gai repos que vous avez bien mérité. Bonnes vacances : c'est notre vœu le plus cher. Mais

pour que vos vacances soient vraiment bonnes, faites-les vertueuses et saintes ; loin de vous dissiper dans une oisiveté malsaine qui compromettrait votre formation et les labeurs de l'année future, disciplinez-vous dans la liberté, consacrez vos loisirs au Seigneur. Dans la vérité et dans la force, dans la sérénité et la tendresse, dans la charité et l'espérance, vivez d'une vie rayonnante et chrétienne qui vous rapprochera du ciel, qui vous vaudra l'amour du bon Dieu. Ainsi soit-il.

FIN

COURS DE PRONES SUR LES SACREMENTS

XII

LA CONFESSION

Mes frères,

La troisième disposition requise pour bien recevoir le sacrement de Pénitence est la confession. Nous allons dire pourquoi elle est *obligatoire,* combien elle est *avantageuse* et quelles *qualités* elle doit avoir.

I

La confession est une accusation de ses péchés, faite à un prêtre approuvé, pour en recevoir l'absolution.

La confession est une *accusation :* ce n'est donc pas un récit quelconque, une confidence, encore moins une excuse, c'est un aveu de culpabilité. Ne dites donc pas quand vous vous confessez : « J'ai fait ceci, cela, » comme si vous racontiez une histoire ; mais bien : « Je m'accuse d'avoir fait ceci, d'avoir commis tel péché. »

C'est une accusation *de ses péchés.* En confession, on doit donc dire ses péchés et pas autre chose, ses propres péchés et non ceux des autres.

C'est une accusation de ses péchés faite *à un prêtre approuvé,* c'est-à-dire qui ait le pouvoir de juridiction indispensable pour donner validement l'absolution.

Pourquoi est-il nécessaire de recourir ainsi au ministère du prêtre ? Tout simplement parce que Notre-Seigneur l'a voulu. Lorsqu'après sa Résurrection il dit à ses Apôtres : « Recevez le St-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez » (Jo., xx, 22-3), il les établit — et, après eux, leurs successeurs les évêques ainsi que les prêtres délégués par eux — juges à l'égard des pécheurs. S'ils sont juges, ils doivent nécessairement connaître de ce qu'ils ont à juger. Or ils ne le peuvent que par l'aveu sincère des pécheurs eux-mêmes. « Il est manifeste, dit le concile de Trente, que les prêtres ne pourraient exercer le pouvoir des clefs qui leur est donné pour remettre ou pour retenir les péchés, sans connaissance de cause, ni garder l'équité dans l'imposition des peines si les pénitents déclarent leurs péchés en général et non en particulier et en détail. »

Aussi bien, l'Eglise ne compte encore que quelques milliers de fidèles que, du temps même des Apôtres, nous voyons la confession en usage. « Plusieurs de ceux qui ont embrassé la foi, lisons-nous dans les Actes, viennent confesser et déclarer ce qu'ils ont fait. » (Act., XIX, 18). — « Confessez vos péchés, » recommande S. Jacques aux chrétiens (v, 16). — « Si nous confessons nos péchés, promet l'apôtre S. Jean, Dieu est fidèle et juste pour nous les pardonner. » (I Jo., I, 9).

Les chrétiens des siècles suivants imitent ceux du premier ; on montre encore dans les Catacombes les sièges d'où les confesseurs recevaient l'aveu des péchés et l'agenouilloir où les pénitents se tenaient à leurs pieds. Les écrits des Pères, de S. Ambroise, de S. Jérôme, de S. Chrysostome, de S. Basile, renferment des discours, des traités entiers sur le sacrement de Pénitence et la nécessité de confesser ses péchés pour en obtenir le pardon. Luther et tous les protestants mentent donc effrontément lorsqu'ils prétendent que c'est le IV[e] concile de Latran, en 1215, qui institua la confession. « Dans ce concile, remarquent les Pères du concile de Trente, l'Eglise n'a point statué que les fidèles auraient à se confesser : elle savait bien que c'était là une nécessité et une institution de droit divin, mais elle a ordonné que le précepte de la confession fût rempli au moins une fois l'an par tous les chrétiens et par chacun d'eux arrivé à l'âge de discrétion. »

II

En prescrivant la pratique de la confession, Notre-Seigneur a, du reste, répondu à une tendance de la nature. Elle satisfait ce besoin de confidence que l'homme éprouve au milieu de ses faiblesses et de ses misères. « Qu'y a-t-il de plus naturel à l'homme, dit Bossuet, que ce mouvement d'un cœur qui se penche vers un autre pour y verser son secret ? » Elle satisfait ce besoin qu'éprouve le coupable repentant de faire l'aveu de son crime afin d'obtenir par ce moyen le soulagement, l'indulgence et le pardon. Aussi les protestants, qui ont rejeté la confession, nous l'envient-ils aujourd'hui. « Qui n'a tourné des regards d'envie vers le tribunal de la pénitence ? avouait l'un d'eux, Ernest Naville, qui n'a souhaité, dans l'amertume du remords, dans l'incertitude du pardon divin, entendre une bouche qui pût lui dire avec la puissance du Christ : Allez en paix, vos péchés vous sont pardonnés ? »

Excellente pour rendre la paix au pécheur, la confession ne l'est pas moins pour le détourner du mal et le préserver des rechutes dans le péché. Elle nous porte à fuir celui-ci à cause de la honte qu'il y a à le découvrir ; elle nous oblige à examiner notre conscience et à nous mieux connaître ; elle nous procure les conseils et les encouragements du prêtre : autant de moyens précieux qui nous aident à combattre nos défauts et à résister aux tentations. Même ceux qui n'en ont pas usé comme ils l'auraient dû, reconnaissent l'utilité incontestable

de la confession : « Confesser mes fautes, écrivait Jean-Jacques Rousseau, est une chose utile pour m'en corriger, parce que, me faisant une loi de tout dire et de dire vrai, je serai souvent retenu par la honte de le révéler. » — « Quel préservatif salutaire, déclare de son côté Marmontel, quel préservatif salutaire pour les mœurs de l'adolescence, que l'usage et l'obligation d'aller tous les mois à confesse ! »

Utile aux individus, la confession ne l'est pas moins aux sociétés : « Que de restitutions, dit encore Rousseau, que de réparations la confession ne fait-elle point faire chez les catholiques ! » — « On peut la regarder, dit Voltaire, comme le plus grand frein des crimes secrets. Elle est très bonne pour engager les cœurs ulcérés à pardonner et pour faire rendre par les petits voleurs ce qu'ils peuvent avoir dérobé à leur prochain. » Voltaire ne parle que des petits voleurs, mais la société n'aurait certainement qu'à se féliciter si les grands voleurs et les escrocs de toute sorte fréquentaient davantage le confessionnal. « Le meilleur des gouvernements, dit Raynal, serait une théocratie où l'on établirait le tribunal de la confession. »

III

Mais pour que la confession procure ces heureux effets, il faut qu'elle réunisse certaines qualités.

Il faut qu'elle soit *humble :* que le pénitent qui accuse ses péchés ait les sentiments, le ton, l'attitude d'un coupable confus et humilié d'avoir offensé Dieu ; il doit ressembler au publicain qui, se tenant bien loin, n'osait pas même lever les yeux au ciel, mais se frappait la poitrine en disant : « Mon Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur. » (Luc, XVIII, 13).

Il faut qu'elle soit *sincère,* c'est-à-dire que le pénitent accuse ses péchés tel qu'il les connaît, sans les augmenter ni les diminuer ni les excuser, donnant pour certain ce qui est certain et pour douteux ce qui est douteux, répondant franchement à toutes les interrogations du prêtre.

Il faut qu'elle soit *simple,* c'est-à-dire sans détails inutiles qui feraient perdre un temps précieux au confesseur et aux autres pénitents qui attendent leur tour de confession.

Il faut qu'elle soit *prudente.* Le pénitent doit éviter de découvrir les péchés d'autrui en même temps que les siens propres. Lorsqu'il le peut commodément, il fera bien, s'il est obligé de découvrir la part que d'autres ont eue à ses fautes, de s'adresser à un confesseur dont ceux-ci sont inconnus.

Enfin et surtout, il faut que la confession soit *entière* ou intègre. « Il est nécessaire de droit divin, dit le concile de Trente, de confesser tous et chacun des péchés mortels dont on se souvient après un examen suffisant. On doit confesser même les péchés secrets et les péchés de pensée qui sont contre les deux derniers préceptes du Décalogue, ainsi que les circonstances qui changent l'espèce du péché. » Le même concile ajoute : « Quant aux péchés véniels dans lesquels nous tombons plus fréquemment et par lesquels nous ne sommes pas exclus de la grâce de Dieu, quoiqu'il soit bon et utile de les confesser, comme le fait voir la conduite des personnes pieuses, on peut sans se rendre coupable ne pas les déclarer et ils peuvent être expiés par plusieurs autres remèdes. »

D'après ces paroles, on doit donc, sous peine de faire une mauvaise confession, déclarer tous les péchés mortels dont on se souvient. On doit en déclarer l'*espèce :* dire par exemple si c'est un mensonge ou une désobéissance, — le *nombre :* donc dire combien de fois on a commis chaque péché. Si le nombre de fois ne peut être trouvé exactement, on doit déclarer approximativement combien de fois on a commis chaque péché, par jour, par semaine, par mois ou en tout. — Enfin on doit parfois déclarer les *circonstances* du péché, lorsqu'elles changent l'espèce de celui-ci ou en augmentent considérablement la malice. Vous avez frappé votre père, il faut déclarer cette circonstance de parenté. Vous avez volé le contenu d'un tronc à l'église, commis le mal avec une personne mariée, dit un mensonge en justice en qualité de témoin, désobéi aux lois de l'Eglise par fanfaronnade et sectarisme, voilà autant de circonstances qu'il est obligatoire de déclarer en confession, parce qu'elles constituent un nouveau péché ou aggravent singulièrement celui que vous confessez.

Qu'arrive-t-il lorsqu'on cache volontairement un péché mortel en confession ? Celle-ci est nulle et sacrilège. Non seulement le péché caché, mais même les péchés déclarés ne sont pas pardonnés. Le pénitent sort du confessionnal avec un péché de plus. Lorsqu'il reviendra se confesser, il devra non seulement déclarer cette faute cachée, accuser la mauvaise confession qu'il a faite, mais renouveler l'aveu de toutes les fautes qu'il a confessées.

Il n'en serait pas de même si le péché omis en confession n'avait pas été caché, mais simplement oublié et cela sans faute de la part du pénitent. Dans ce cas, la confession est valide, les péchés confessés sont pardonnés, le péché oublié l'est même lui aussi. Toutefois, si le pénitent s'en souvient ultérieurement, il devra le déclarer dans la confession suivante.

Quant aux péchés véniels, le concile de Trente déclare qu'on n'est pas obligé de les confesser. On peut en obtenir le pardon, en effet, par la pieuse réception des sacrements des vivants, par l'usage des sacramentaux : eau bénite, pain bénit, bénédiction du prêtre ou du St-Sacrement, récitation du *Confiteor* ou de l'acte de contrition, etc. Néanmoins le concile de Trente fait remarquer qu'il est bon et utile de le faire : c'est plus prudent, car certains péchés que l'on croit véniels peuvent être mortels ; c'est aussi plus sûr, puisque l'aveu de ces fautes nous vaudra d'entendre le prêtre nous dire au nom de Jésus-Christ ces consolantes paroles : « Allez en paix, vos péchés sont pardonnés. »

Confessons donc sincèrement tous nos péchés, sans nous laisser arrêter par la crainte ou la honte. Le confesseur, vous le savez, est tenu au secret le plus

absolu. Homme comme nous, sujet aux mêmes tentations, il est tout disposé à compatir à nos misères et il aura pour nous d'autant plus d'estime et de miséricordieuse tendresse qu'il nous verra plus confiants et plus sincères. Ainsi soit-il.

PETITS PRONES

XXXIII

5e Dimanche après la Pentecôte

LA VRAIE JUSTICE

A première vue, l'Evangile que nous venons de lire serait capable de nous jeter dans le découragement : les Scribes et les Pharisiens étaient en effet des hommes séparés du monde, regardés comme des saints, également respectés des petits et des grands, et chacun admirait leurs vertus exemplaires. Et pourtant, qui l'eût cru ? Notre-Seigneur affirme avec serment que si notre justice, c'est-à-dire notre sainteté, ne surpasse pas la leur, nous n'entrerons pas dans le royaume des cieux. Faut-il donc, pour être sauvé, s'élever à un héroïsme dont la nature humaine est à peine capable ? Non, m. f., et afin de vous rassurer, je me propose de vous expliquer : 1o le sens des paroles de Jésus et 2o l'exemple concret qu'il nous donne de cet enseignement.

I

Qu'il y ait une piété qui néglige les petits détails de la religion pour s'attacher aux principaux, ce n'est pas surprenant, car c'est l'effet de notre fragilité. Mais si nous voyons quelqu'un, à l'inverse, négliger l'essentiel pour l'accessoire, nous taxerons de folie sa conduite. C'est dans un abus semblable que tombaient les Scribes et les Pharisiens. La loi divine leur recommandait d'être charitables envers le prochain, équitables dans leurs jugements, loyaux dans leurs relations sociales ; c'étaient là des préceptes fort graves; or ils les violaient constamment; et quand ils avaient payé la dîme de leurs plus infimes revenus — ce qui était un détail de peu d'importance, — ils s'estimaient quittes envers Dieu.

S'agissait-il du précepte du sabbat, ils allaient jusqu'à compter le nombre de pas que l'on pouvait faire sans péché et ils se seraient fait un scrupule de le dépasser, mais ce même jour ils tendaient des embûches au Fils de Dieu dont le caractère sacré apparaissait à tous les regards. Etait-il question des purifications légales : ils reprochaient aux apôtres de ne pas se laver les mains avant les repas ; cela ne les empêchait pas d'apprendre à leurs disciples que l'on pouvait laisser ses parents dans le besoin sous prétexte de dons à offrir à Dieu. Au moment même où ils vont consommer leur déicide en extorquant à Pilate un injuste arrêt de mort contre Jésus, ils refusent d'entrer dans le prétoire, par crainte de contracter une souillure en franchissant le seuil d'un païen.

Ainsi se montrent-ils constamment, préoccupés d'observances extérieures, mais se désintéressant complètement de la rectitude morale. Ainsi méritent-ils les anathèmes du Sauveur : « Guides aveugles, crachant un moucheron, mais avalant un chameau » (Math., XXIII, 24) ; « Sépulcres blanchis » *(ibid.*, 27) ; « Plats et coupes nettoyés au dehors, mais pleins de rapines et d'iniquité au dedans » (Luc, XI, 39). Ne nous étonnons pas de voir Jésus, si « doux et humble de cœur », s'élever contre eux avec tant d'énergie : il fallait dissiper l'illusion du peuple à leur égard et rétablir la vérité. Ce que Dieu veut avant tout, ce sont des adorateurs « en esprit et en vérité. » Ce qui compte à ses yeux, ce sont les dispositions du cœur ; les pratiques externes ne valent que dans la mesure où elles partent d'une âme droite.

On comprend dès lors ce que Notre-Seigneur veut dire quand il parle de « justice plus grande ». Il n'entend pas prescrire un plus grand nombre d'actes ; bien au contraire, il faut reconnaître que sous ce rapport la loi chrétienne est moins rigoureuse que la loi juive, car elle n'exige pas de purifications ni de sacrifices et elle n'ajoute que peu de préceptes à ceux de la loi naturelle. Mais ce qui est obligatoire aux disciples du Christ, c'est de réprimer les mouvements déréglés de l'âme, tels que pensées et désirs ; or sur ce point la loi ancienne ne portait pas de prohibition si universelle et si menaçante.

Malheureusement on trouve encore parmi les fidèles des traces de cette piété pharisaïque. Tel pieux chrétien sera assidu aux offices, communiera fréquemment, fréquentera les lieux de pèlerinage, fera partie des associations d'œuvres catholiques ; mais dans les conversations il multipliera les jugements téméraires et les médisances ; il condamnera l'un, il révélera ce qu'il y a de plus secret dans la conduite de l'autre, il n'épargnera personne et comme s'il était envoyé du ciel pour la réforme générale des mœurs, on le verra faire le procès de tout le genre humain. Dans un différend où il se croira offensé, il formulera d'âpres revendications, il croira que toute la justice est pour lui et il s'autorisera de cet argument pour nourrir dans son cœur les plus vifs ressentiments. Peut-être aussi négligera-t-il les devoirs que la vie de famille et la profession lui imposent. Prenons bien garde, car ils sont nombreux ceux qui agissent ainsi. Ne méritons pas le reproche d'hypocrisie que nous encourrions de la part de Dieu et des hommes si nous nous rangions parmi eux.

II

Pour bien nous faire comprendre le sens de sa loi, Notre-Seigneur en propose aussitôt une application pratique. « Vous avez appris, dit-il, qu'il a été prescrit aux anciens de ne pas tuer, sous peine d'être condamné par un jugement. » Voilà la sainteté des Juifs ; elle n'allait pas au delà. Pourvu qu'on ne commette pas de meurtre, on pouvait se laisser aller à la colère, rouler dans son esprit les plus sombres projets de vengeance, on était innocent. Mais de cela le Sauveur ne s'accommode pas :

non content de combattre le mal dans ses manifestations, il veut le poursuivre jusque dans sa cause.

Ce qui fait qu'on tue quelqu'un, c'est le désir qu'on a de se venger, et ce désir lui-même vient de la colère qu'on ressent envers celui qui nous a fait une injure. Jésus-Christ condamne cette colère et, pour mieux le faire, nous la montre dans trois étapes différentes. D'abord on se fâche contre quelqu'un ; puis on manifeste cette colère par des signes extérieurs comme des injures, c'est le cas pour le mot *raca* qui signifie *homme de peu de sens ;* puis, la dispute s'échauffant, on en vient à des propos plus outrageants, comme de dire *insensé*, qui signifie ici *impie, criminel.* Ces trois degrés de la colère sont des péchés qui sont punis par des peines proportionnées, indiquées par les étapes que suit le tribunal dans son arrêt, à savoir la plaidoirie, la délibération, la sentence. La colère intérieure mérite d'être accusée devant le tribunal, mais à cette plaidoirie il y a place encore pour la défense. Les injures légères passent en délibération, déjà on discute le châtiment qu'il faut infliger ; les injures violentes sont des péchés graves qui méritent la peine du feu, c'est-à-dire la damnation.

Nous devons donc réprimer tout mouvement de colère avec le même soin que nous mettons à repousser les sentiments, pensées et désirs impurs.

C'est si important que Dieu veut voir différer nos hommages plutôt que notre réconciliation avec le prochain. Les offrandes dont il est question dans le texte évangélique, ce sont les prières, les sacrifices, l'assistance à la messe, la réception des sacrements. Notre-Seigneur ne les agrée pas tant qu'ils partent d'un cœur rempli de colère. Il veut que nous soyons ses imitateurs, or jamais il ne s'est emporté pour des injures personnelles ; s'il s'est fâché un jour, ce fut par zèle pour la sainteté du Temple que profanaient les négociants juifs, et cette colère, issue de la raison, demeura toujours chez lui sous l'empire de la raison.

D'ailleurs, quand nous nous présentons devant Dieu, ne sommes-nous pas des coupables venant implorer leur pardon ? Comment donc serons-nous exaucés si nous fermons notre cœur à l'indulgence pour autrui ? Rappelons-nous la parabole du serviteur qui, après avoir obtenu la remise d'une dette très importante, fit jeter en prison celui qui lui devait une somme modique (Math., xviii, 23-35). Nous sommes prévenus que tel sera notre sort si nous refusons de pardonner.

Quelquefois, je le sais, la réconciliation n'est pas possible, comme c'est le cas, par exemple, quand nos avances ont été rebutées. Les droits de la charité n'excluent pas non plus ceux de la justice, et nous pouvons toujours poursuivre par les moyens légaux la réparation de nos droits lésés. Signalons enfin que lorsqu'on pardonne à quelqu'un, on est tenu seulement à ne pas l'exclure des prières qu'on formule à l'intention de tous les hommes et à ne pas lui refuser les égards rendus habituellement à notre prochain ; on ne lui doit nullement des témoignages d'affection spéciaux.

Ces réserves faites, et quoi qu'il nous en puisse coûter, pardonnons toujours du fond du cœur et tenons-nous en paix, prêts à prendre la main de notre ennemi dès qu'il y consentira. Que le soleil, selon l'expression de S. Paul (Eph., iv, 26), ne se couche jamais sur notre colère. Par là non seulement nous attirerons sur nous la bienveillance de Dieu, mais encore nous nous concilierons l'estime et l'affection de ceux qui nous entourent. Ainsi soit-il.

XXXIV

6e Dimanche après la Pentecôte

L'EUCHARISTIE, NOURRITURE DE L'AME

La foule avait suivi Notre-Seigneur au désert, uniquement désireuse d'entendre sa parole et ne se préoccupant point de la nourriture dont le besoin ne tarderait pas à se faire sentir. Le bon Maître ne voulut pas laisser périr d'inanition ceux qui lui avaient manifesté un tel attachement : avant de les congédier, il pourvut par un miracle à ce que personne ne manquât du nécessaire.

Nous pouvons voir dans ce récit plus d'une analogie avec ce qui se passe dans l'ordre moral. Au désert, nous le sommes ici-bas, car cette vie, nous tenant éloignés de la beauté et du bien suprêmes qui seuls pourraient combler nos désirs intimes, peut être comparée à ces lieux arides et désolés qu'on désigne de ce nom. Nous y suivons Jésus quand, suivant sa recommandation, nous pratiquons le renoncement et portons notre croix en observant les commandements. Enfin nous souffrons d'une pénurie qui nous fera bientôt défaillir si une nourriture miraculeuse ne vient réparer nos forces chancelantes : telle est la raison de cette autre multiplication des pains qui s'opère chaque jour au saint autel et dont le résultat s'appelle le sacrement de l'Eucharistie.

C'est sur ce dernier point que je voudrais attirer aujourd'hui votre attention, en vous exposant : 1o *les besoins* de notre âme ; — 2o *l'excellence* de l'aliment eucharistique.

I

Ceux d'entre vous qui ont étudié les sciences naturelles savent que dans notre corps les phénomènes vitaux exigent une dépense continuelle de forces, ce qui a pour conséquence la désagrégation des éléments qui entrent dans sa composition. On peut le comparer à un édifice dans lequel des brèches ne cessent de se creuser. Si l'on n'intervient pas pour réparer ces fissures, elles iront en s'élargissant et finalement entraîneront une ruine complète : ce sera la mort. Il est des périodes où ce travail de destruction s'intensifie : c'est quand la maladie nous visite ; il faut alors, pour parer à ses désastreux effets, un redoublement d'efforts.

Vous avez reconnu là, m. f., le rôle que joue la nourriture dans notre vie corporelle. On peut affirmer pour notre âme, toutes proportions gardées, des besoins semblables.

Ce n'est pas, à la vérité, qu'elle ait besoin d'un

secours extérieur pour vivre de sa vie naturelle : sa nature spirituelle lui assure en effet l'immortalité. Ce dont je veux parler, c'est de sa vie surnaturelle ou, en d'autres termes, de sa persistance dans l'état de grâce qui lui permettra de franchir heureusement l'étape de son épreuve en ce monde et de parvenir à sa fin dernière.

Dans cet ordre d'idées, tout comme pour le corps, deux sortes d'influences se liguent contre l'âme, s'opposant à la persistance de la vie en elle : les unes internes, les autres externes ; et elles sont si puissantes que l'âme, abandonnée à ses seules forces, est incapable de leur résister efficacement.

La première est un manque d'énergie. La pratique de la vertu demande en effet un travail persévérant. Il y faut beaucoup de courage et de patience. Or c'est une doctrine communément admise par les théologiens et qui trouve son fondement dans la Sainte Ecriture, que l'homme ne saurait longtemps, sans le secours de la grâce, observer la simple loi naturelle. Ce n'est pas qu'un ou plusieurs actes moralement bons ne soient possibles, mais d'une part les difficultés sont si grandes, d'autre part la faiblesse humaine est telle que bientôt, par exemple à l'occasion d'un devoir plus pénible, on se dérobera devant l'effort exigé. Que dire alors de l'observance de la loi surnaturelle ? Ici l'âme privée de la grâce se trouve dans une incapacité radicale ; ses facultés manquent de l'envergure nécessaire pour atteindre le but. Elle est semblable à l'oiseau qui serait dépourvu d'ailes et ne pourrait, pour cette raison, s'envoler. Cette grâce nécessaire à l'âme lui est donnée, je le sais, par les sacrements des morts et la charité parfaite. Pour l'entretenir, il y a les sacrements des vivants et les secours « actuels » de Dieu. Mais parmi les moyens normaux destinés à ce but, il faut mettre au premier rang une nourriture appropriée, analogue à celle qu'on donne aux personnes débiles ou dont l'organisme est trop pauvre en certaines substances.

Ainsi, comme le corps qu'elle habite, l'âme a besoin d'un aliment qui entretienne sa vie. Il faut ajouter que cette nécessité est rendue plus impérieuse par les maladies dont elle porte en elle le germe : j'entends par là ses défauts et ses passions.

Dans l'être vivant, tant que les organes remplissent leurs fonctions normalement, de manière à concourir au bien-être de l'ensemble, il existe ce qu'on appelle la santé. L'un d'eux vient-il à ralentir ou même à précipiter son activité, l'équilibre se trouve alors rompu et la maladie fait son apparition. Ainsi dans l'âme se trouvent diverses facultés qui sont comme les organes au moyen desquels elle agit. Entre ces facultés une certaine subordination doit exister : en haut la raison et la volonté libre, en bas les sens et les instincts qu'ils provoquent. Quand la raison est souveraine, pleinement obéie sans se trouver devant aucune velléité de révolte, quand elle-même, dans ses jugements et ses décisions, s'inspire uniquement de la vérité et de la justice, l'âme est en parfaite santé. Mais hélas ! cet état n'exista qu'au Paradis terrestre. Avec le péché originel, le désordre s'est introduit en nous. La raison humaine s'étant insurgée contre Dieu, les sens se sont à leur tour insurgés contre la raison et nous sommes les témoins affligés, mais impuissants, de la lutte qui se déchaîne en nous entre la chair et l'esprit. C'est là une maladie spirituelle fort grave, car elle peut à tout instant nous conduire à la mort du péché. Ajoutons à cela les ténèbres de l'ignorance dans lesquelles nous sommes plongés, les fluctuations de notre volonté, l'attrait qu'exerce sur nous le fruit défendu, et nous comprendrons aisément qu'il nous est impossible de résister longtemps, réduits à nos seuls moyens, aux attaques du mal. Il nous faut de puissants médicaments.

Enfin, comme s'il ne nous suffisait pas d'être aux prises avec les difficultés intérieures, nous devons encore lutter avec les ennemis de l'extérieur. Le démon, que S. Pierre compare à un lion rugissant, rôde sans arrêt autour de nous, comme autour d'une proie qu'il convoite. Pour éviter ses pièges, la vigilance et la résistance sont indispensables, ce qui occasionne en nous une nouvelle dépense de forces. Pour y parer, nous n'avons toujours qu'une seule ressource : une alimentation semblable à celle dont nous armons notre corps contre les microbes nocifs de l'atmosphère ou à celle qui permet au soldat de soutenir les rudes fatigues de la guerre.

II.

Nos besoins sont grands, m. f. Mais la sagesse divine y a pourvu et elle a mis à notre disposition des ressources surabondantes pour y satisfaire. Au désert, était-il possible de trouver des moyens humains plus insuffisants que sept pains et quelques poissons pour nourrir une multitude de quatre mille personnes ? Or Dieu put aisément rassasier tout le monde, de telle sorte que les restes furent supérieurs à la quantité initiale. Il n'en va pas autrement pour nos âmes. Ou plutôt, il faut dire que nos âmes sont, de beaucoup, mieux partagées encore.

Tout d'abord, il se fait quotidiennement dans l'Eglise une multiplication des pains capable de nourrir tout l'univers, destinée en tout cas à nourrir tous ceux qui le désirent. Chacun est aussi plantureusement servi que s'il était seul, et si tout le monde se sert les provisions ne diminueront point. Comme nous le chantons dans le *Lauda Sion,* « que ce soit un, que ce soient mille qui communient, ceux-ci reçoivent autant que celui-là et l'aliment n'est pas épuisé. » Le miracle existe ici à jet continu et dans des proportions qui dépassent notre imagination. Pourquoi faut-il que l'accoutumance nous empêche d'y prendre garde comme il conviendrait !

Nos âmes ont besoin, avons-nous dit, d'un appoint qui entretienne en elles la vie surnaturelle. Or l'Eucharistie répond merveilleusement à cette nécessité. Elle dépasse en efficacité la nourriture corporelle. Celle-ci, après tout, n'est qu'une substance inerte d'où nous tirons certains éléments pour nous les assimiler ; elle n'a pas la vie en elle, ou, si elle l'a, il lui faut d'abord la perdre. L'Eucharistie, au contraire, renferme l'auteur de la vie, celui qui a dit :

« Je suis la Vie. » Loin d'être assimilé par nous, Jésus nous assimile à lui-même. Comme le morceau de fer qu'on jette dans une fournaise et qui revêt l'aspect du feu, ainsi notre âme reçoit une participation plus intense à la vie du Christ ; chaque communion opère une nouvelle transformation qui tend vers un idéal dont on se rapproche sans pouvoir jamais l'atteindre, si parfait que l'on soit : la reproduction en nous de la sainteté de Dieu même.

Et comme la grâce est inséparable de la vertu de charité, l'Eucharistie produit une augmentation de l'une et de l'autre. Pour s'en convaincre, à défaut d'autre preuve, il suffirait de la considérer telle qu'elle apparaît à nos yeux. Contenant sous deux espèces distinctes le corps et le sang du Christ, elle est un mémorial de la Passion, de cette suprême marque d'amour donnée au monde par le Sauveur ; hostie formée de plusieurs grains de blé et vin extrait de plusieurs grains de raisin, elle nous est un symbole de l'union qui doit exister entre tous les hommes. Les sacrements opérant ce qu'ils signifient, il faut bien en conclure que l'Eucharistie a pour but d'accroître la charité surnaturelle dans les âmes.

Par là elle contribue à contrebalancer l'impétuosité de nos passions. Ce n'est pas qu'elle s'attaque à elles directement, et l'expérience nous apprend que ce n'est pas pour avoir communié qu'on est moins tenté. Mais, ce qui est plus avantageux pour nous, elle nous donne la force de résister énergiquement, elle excite en nous l'horreur du péché avec le désir de rester fidèle à Dieu coûte que coûte. Par là, sans nous enlever le mérite du combat, elle nous assure le bénéfice de la victoire.

Enfin elle met en fuite les démons. Elle leur rappelle en effet le désastre qu'ils essuyèrent au Calvaire, quand Notre-Seigneur, par sa mort, leur arracha l'empire du monde. En communiant, nous nous unissons davantage au Christ ; c'est pourquoi nous inspirons plus de crainte à Satan et à ses anges. Sans l'Eucharistie, nous sommes des victimes presque sans défense devant ces lions furieux. Avec l'Eucharistie, les rôles sont renversés : suivant l'expression de S. Jean Chrysostome, « semblables à des lions au souffle de feu, nous quittons la sainte Table devenus redoutables au démon. » Nous pouvons alors nous écrier avec S. Paul : « Qui nous séparera de l'amour du Christ ?... Ni la mort, ni la vie... ni aucune créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, qui est dans le Christ Jésus notre Seigneur. » (Rom., VIII, 35).

Tant que nous sommes sur cette terre, nous devons toutefois craindre, car si la puissance de Dieu ne nous manque pas, nous pouvons lui manquer en étant infidèles, notre volonté peut défaillir en consentant au mal. Mais s'il faut craindre, il ne faut pas désespérer. Tant que nous prierons, tant que nous serons humbles, tant que nous communierons avec les dispositions requises, nous pourrons avoir confiance : notre salut est en bonne voie.

* *

Notre-Seigneur a dit de l'Eucharistie : « Voici le pain descendu du ciel ; celui qui en mangera ne mourra pas. » Vous comprenez mieux maintenant, m. f., le sens de ces paroles : celui qui communie ne connaîtra pas dans son âme la mort du péché ; quant à son corps, s'il retourne pour un temps à la terre, il s'en relèvera un jour pour participer au radieux bonheur de l'âme. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE « PATER »

XI

Et ne nous laissez pas succomber à la tentation

LE SECRET DE LA PERSÉVÉRANCE

Chacun sait que le bon propos est comme la pierre de touche qui révèle le vrai repentir. Par conséquent, si nous voulons que notre bon Père du ciel nous trouve vraiment contrits des péchés commis envers lui, il convient que nous lui prouvions, et tout de bon, notre résolution efficace de ne plus y retomber : « *Deprecatio pro peccatis, recedere ab injustitia.* » (Eccli., XXXV, 3).

I

Or, la meilleure manière de témoigner cette disposition que nous devons avoir, c'est de prier Dieu qu'il nous tienne éloignés de tout ce qui pourrait nous être une occasion de l'offenser. Car si nous pouvons, de nous-mêmes, ne pas nous porter aux occasions de rechute, comme faisait David ainsi qu'il le marque dans ces paroles : « *Observabo me ab iniquitate mea* » (Ps. XVII, 21), nous ne pouvons pas cependant faire qu'elles ne viennent pas elles-mêmes nous retrouver.

Ne vous figurez donc pas que lorsque nous disons à Dieu : « Ne nous laissez pas etc. », nous lui demandions de n'être plus jamais et d'aucune manière tentés à l'avenir. Non, car, en premier lieu, cela serait impossible, la vie humaine étant un champ de bataille : « *Tentatio est vita hominis super terram* » (Job, VII, 1) ; en second lieu, parce que cette absence de tentations ne nous serait pas profitable, puisque la tentation porte avec elle des profits sans nombre, à qui sait s'en servir et en bien user : « *Omne gaudium existimate, fratres mei, cum in tentationes varias incideritis* » (Jac., I, 3) ; en troisième lieu, parce qu'il serait peu raisonnable de prétendre être couronné un jour et vouloir en même temps être exempté de toute lutte : « *Hoc autem habet pro certo qui te colit, quod vita ejus, si in probatione fuerit, coronabitur* » (Tob., III, 2). Ce que nous demandons, en réalité, c'est de n'être jamais tentés au point de succomber comme il arrive aux petits oiseaux, aux cerfs et autres animaux semblables qui tombent dans les pièges qu'on leur tend et y restent pris.

En somme donc, ce que nous demandons à Dieu, c'est qu'il nous préserve, non de toute sorte de tentations en général, mais de celles-là en particulier dans lesquelles il prévoit que nous succomberions,

attirés par le plaisir comme les petits oiseaux qui, pour un grain de mil, se laissent prendre aux filets, ou abattus par la douleur, comme il arrive aux cerfs et autres animaux sauvages qui, vivement pourchassés par les chasseurs, tombent dans les pièges, ne pouvant plus résister à la fatigue.

Et tout ceci, notez-le bien, découle de la manière même dont nous parlons à Dieu. En effet, dans les tentations qui tournent à notre avantage, nous ne cédons pas, mais nous nous tenons fermes, debout, et nous nous montrons supérieurs aux pièges qui nous sont tendus. En parlant de ceux-ci, on ne peut donc pas dire : « Ne nous laissez pas... » Nous ne sommes introduits que dans les tentations qui nous deviennent fatales, et cela non pas parce que Dieu, par une poussée positive, nous y jette, mais seulement parce qu'il nous y laisse tomber.

Et vous n'ignorez pas que dans le langage divin, quand on parle ainsi de Dieu, on en parle à la manière humaine. On dit par exemple que Dieu endurcit notre cœur quand il prévoit que s'il n'apporte pas un secours efficace au moment favorable, nous-mêmes endurcirons notre cœur : « *Indurasti cor nostrum ne timeremus te.* » (Is., LXIX, 27). Il est dit de même qu'il nous ferme les yeux, quand il nous laisse nous les fermer nous-mêmes ; il est dit nous boucher les oreilles, quand il nous laisse nous les boucher nous-mêmes ; nous détourner de la voie de ses préceptes, quand il nous laisse nous en détourner nous-mêmes : « *Quare errare nos fecisti de viis tuis ?* » (Is., LXIII, 27). Ainsi en est-il dans le cas présent. On dit que Dieu nous fait succomber à la tentation quand il nous y laisse succomber : « *Induxisti nos in laqueum.* » (Ps. LV, 10). Telle doit être notre manière d'entendre, quand nous prions Dieu de ne pas nous induire en tentation. Nous lui demandons en réalité de ne jamais permettre pour nous cette tentation à laquelle il prévoit que nous succomberons. Et ainsi nous sollicitons deux choses qui, finalement, se réduisent à une seule : la première, de ne pas succomber à la tentation, et par suite d'être préservés du péché ; la seconde, de ne pas être atteint par cette tentation dans laquelle Dieu prévoit que nous serions surpris ; ce que faisant, non seulement nous confessons notre faiblesse, mais encore notre ferme volonté de ne pas succomber au péché.

II

Considérez que les tentations périlleuses sont au nombre de deux : les unes intérieures, les autres extérieures. Les premières proviennent de la concupiscence que chacun porte en soi ; les secondes des objets extérieurs qui sont hors de nous. Les premières sont dites surgir de la chair, laquelle, avec les peines intérieures qu'elle nous cause, tend à un double but : nous retirer du bien auquel, par contre, l'esprit nous porterait, et nous exciter au mal : « *Unusquisque vero tentatur a concupiscentia sua* ABSTRACTUS *et* ILLECTUS. » (Jac., I, 14). Les secondes sont dites venir du monde, lequel aspire, lui aussi, au même but : nous éloigner du bien, nous porter au mal. Mais le monde ne vise pas cette fin comme la chair, par un seul moyen ou d'une seule manière : celle-ci nous assaille seulement par ses cajoleries, comme Dalila faisait avec Samson ; le monde, lui, nous assaille par ses illusions et ses persécutions, comme Saül faisait avec David. Le monde nous assaille par voie d'illusions, en faisant briller à nos yeux tous ses biens sensibles, et par voie de persécutions, en mettant sous nos yeux ses mépris, ses prisons, ses croix, ses outrages.

Ces deux tentations, il est vrai, seraient moins fortes contre nous si elles ne recevaient continuellement un secours très puissant de l'enfer. De la sorte, nous avons pour nous tenter, non seulement la chair, non seulement le monde, mais le démon se joint à eux et a sa part dans les deux sortes de tentations qui nous assaillent, c'est-à-dire dans les tentations intérieures et extérieures. Dans les intérieures, il incite la chair à tromper incessamment l'esprit, en lui disant, comme il disait à l'épouse de Samson par la bouche des Philistins : « *Blandire viro tuo.* » (Judic., XIV, 9). Dans les tentations extérieures, il accroît la fourberie ou la rage du monde, selon les circonstances et les temps, en le déchaînant pour la ruine des justes, comme il le faisait avec Saül contre David : « *Exagitabat eum spiritus nequam.* » (I Reg., XVI, 14). Et ainsi, directement, il ne peut rien. Il n'a de pouvoir pour nous nuire que dans la mesure où il peut soulever contre nous soit la chair, soit le monde, soit nos passions de toutes sortes.

Cela étant, voici la maxime que vous devez faire pénétrer en vous : en tout premier lieu, votre soin doit être de vous défendre contre la chair et ses attaques, parce que la chair est un tentateur intime qui ne se sépare pas de vous, pas même pour un instant ; qui, non seulement vous tient entre ses bras, comme faisait Dalila avec Samson, mais qui de plus s'insinue et pénètre jusque dans vos entrailles. Le second de vos soins doit être de vous défendre contre le monde, la cupidité et l'orgueil, parce qu'ils vous entourent de tous les côtés ou vous étreignent immédiatement, si bien que de quelque côté que vous vous tourniez vous avez à les craindre, ainsi qu'il arrivait à David que Saül poursuivait dans les champs, dans les villes, dans les maisons et dans les cavernes. Enfin, votre troisième soin doit être de vous défendre contre le démon qui, si vous vous gardez de ces premiers ennemis, n'aura que très peu de prise sur vous.

Enfin ne croyez pas que, après les soins apportés à vous garder de ces trompeurs très cruels, vous puissiez considérer comme chose superflue de demander à Dieu, et cela continuellement, de ne pas vous laisser succomber à la tentation. Malgré votre vigilance, vous avez besoin que le Seigneur vous assiste, si furieuses sont les tentations qui à chaque instant peuvent fondre sur vous sans que vous vous en aperceviez. Il ne suffit pas de veiller, il faut de plus prier, comme il se pratique contre les voleurs, dont on se défend en veillant et aussi en appelant au secours les voisins.

III

Considérez quelle est votre folie si, non contents d'attendre que vos ennemis vous surprennent, vous vous portez de vous-mêmes dans leurs pièges : « *Numquid cadet avis in laqueum terræ absque aucupe ?* » disait Amos (III, 5) comme d'un cas impossible à réaliser ; et néanmoins cela se réalise toutes les fois que, sans attendre d'être tentés, vous allez vous-mêmes à la rencontre de la tentation, c'est-à-dire quand, de vous-mêmes, vous vous mettez dans l'occasion grave de prévariquer. Vous devez donc savoir qu'en ces circonstances c'est en vain que vous récitez notre demande de l'Oraison dominicale. N'est-ce pas en effet berner Dieu, se moquer de lui, que de lui demander qu'il ne vous laisse pas succomber à la tentation, alors que vous la provoquez de propos délibéré ? Cette prière n'est pas destinée, si on la considère bien, à nous sauver de ces pièges où nous allons nous prendre nous-mêmes par curiosité ou caprice, mais de ceux que nous rencontrons contrairement à notre volonté, comme étaient les pièges que David rencontrait tendus devant lui : « *Prævenerunt me laquei mortis.* » (I Reg., XXII, 6). Du reste, c'est une règle infaillible que quiconque s'expose volontairement au danger y périra : « *Immisit in rete pedes suos, tenebitur planta in laqueo.* » (Job, XVIII, 8). Qui éprouverait de la compassion pour les petits oiseaux si, ayant le discernement des pièges qu'on leur tend, ils ne les évitaient point ? Si l'on compatit à leur sort, c'est parce que, étant de pauvres petits animaux, ils ne comprennent pas le danger qu'ils courent en se portant, tout joyeux, à l'appât qui les attire. Qui plaint celui qui va irriter les vipères et provoquer les panthères dans leurs tanières ? « *Quis miserebitur omnibus qui appropiant bestiis ?* » (Eccl., XXII, 12). Personne assurément. Or, c'est là ce que vous faites quand vous recherchez la tentation. Vous excitez contre vous vos propres tentateurs, vos ennemis. Et vous voudriez que le Seigneur ait pitié de vous si ces tentateurs vous assaillent, et qu'il vous en préserve ?

Par contre, vous pouvez faire cette prière, et même avec grand espoir d'être exaucés, quand vous vous portez à l'occasion dangereuse par devoir d'obéissance ou de charité, ainsi qu'il en fut de Judith lorsque d'elle-même elle se disposa à venir trouver ce maudit Holopherne dans sa tente. Elle pouvait dire en toute confiance à son Dieu : « *Da mihi in animo constantiam ut contemnam illum, et virtutem ut evertam illum* » (Judith, IX, 14) ; car elle n'y allait que pour délivrer son peuple. En effet, celui-là n'est pas dit aimer le danger, qui s'y expose pour une fin honnête, mais bien celui qui s'y expose sans raison ni avantage. Si donc, sans utilité, vous vous portez à la tentation qui, pour vous, est le piège, ne demandez pas au Seigneur qu'il vous préserve d'y succomber, car ce serait lui demander des miracles. Ce ne serait plus demander au Seigneur de ne pas vous laisser succomber, ce serait le tenter : « *Non tentabis Dominum tuum.* » (Math., IV, 17).

LA PRÉDICATION DES CHOSES QUI NOUS ENTOURENT

83

Les cloches

Voici des prédicateurs à la voix si puissante qu'ils parlent à tout un pays à la fois et leur voix sonore est en même temps très éloquente. Ce sont les cloches.

I. — L'APPEL DES CLOCHES AU LIEU SAINT

« *Placées au beffroi, à l'entrée de l'église, notre principale fonction est d'appeler le peuple chrétien au lieu saint pour les cérémonies religieuses. Votre devoir, à vous, fidèles catholiques, votre intérêt, votre bonheur est de répondre à notre appel. Nous sommes la voix de Dieu votre Père du ciel, de l'Eglise votre Mère de la terre. Les vrais enfants de Dieu et de l'Eglise connaissent bien notre voix ; ils l'aiment et y répondent.* »

Les cloches, dans une paroisse, sont comme la voix d'une bonne mère dans une famille. Quand cette bonne mère appelle ses enfants, ils accourent pour prendre part à la vie de famille.

Quand la cloche sonne, c'est l'Eglise qui appelle pour les grands actes de la vie de la famille religieuse, pour la prière, pour la prédication, pour la messe et la communion, pour les offices du soir et les saluts, pour toutes les réunions religieuses, pour l'arrivée de l'évêque, du curé, des missionnaires.

Quand l'Eglise appelle ses enfants, c'est toujours dans leur intérêt, pour un grand bien spirituel, et ceux-ci auraient toujours grand avantage à répondre à son invitation.

Heureuses les paroisses où l'église se remplit quand la cloche sonne ; heureux tous ceux qui viennent ! Ces paroisses-là sont vraiment de grandes familles où le curé, père spirituel, fait l'éducation divine de ses enfants, leur distribue nourriture et vêtement pour leur âme, leur donne ses soins quand ils ont le cœur malade. Dans ces paroisses, avec les bonnes mœurs règnent l'union, la paix, la charité fraternelle, les nobles sentiments. Les vertus y fleurissent, les bonnes œuvres y fructifient, les âmes s'élèvent, s'ennoblissent, se sanctifient, se divinisent et font tous les jours leur ascension vers le ciel.

Mais hélas ! dans combien de paroisses les fidèles sont sourds ! C'est en vain que la cloche sonne pour les appeler. Sa voix les aigrit, les irrite, les fait blasphémer ou tout au moins les laisse parfaitement indifférents et endormis. Mais là où les églises ne sont plus fréquentées, les hommes se matérialisent, s'abrutissent, ne s'élèvent guère au-dessus du niveau d'une vie tout animale ; les mœurs s'y corrompent, les familles sont désunies, la jeunesse n'a plus de frein, le mariage n'est plus que le voile de turpitudes, la division et la discorde n'y laissent plus la paix à personne et les membres de cette paroisse descendent en masse tous les jours un peu plus bas vers l'enfer. Tristes paroisses !

Dieu vous préserve d'en faire jamais partie et de vous laisser entraîner par l'exemple des autres !

II. — L'ANNONCE DES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

« *Nous annonçons, pour y associer toute la paroisse, les moments solennels de la vie de chaque paroissien. Nous sonnons pour les baptêmes, les mariages, les agonies, les décès, les sépultures, les services publics pour les morts.* »

Au baptême, la cloche annonce la naissance d'un enfant à la vie divine, son entrée dans le corps mystique de l'Eglise, sa libération du péché originel et de l'empire du démon, et son inscription au livre de vie, inscription qui lui donne droit d'entrée au ciel.

La cloche invite alors les parents, les amis, les compatriotes du baptisé à obtenir par une prière fervente une grâce sacramentelle plus abondante à celui qu'on baptise, à se réjouir de ce grand événement qui leur donne un associé de plus et par le fait une aide nouvelle à tous.

En même temps, la cloche rappelle à tous les baptisés les grâces reçues par eux à leur baptême, les engagements pris alors en leur nom et ratifiés plus tard par eux-mêmes. Ou bien elle est alors pour eux une félicitation ou bien elle leur crie : « Traître, renégat, parjure, reviens donc au Dieu de ton baptême ! »

Au mariage, les cloches annoncent la constitution d'une nouvelle famille chrétienne. Qu'on prie alors pour attirer sur les nouveaux mariés la bénédiction du ciel ! Que tous ceux qui sont dans le saint état du mariage se demandent alors s'ils en remplissent bien toutes les obligations et s'ils observent les serments de fidélité et d'affection prononcés par eux au pied de l'autel !

Que ceux qui ont la vocation du mariage se demandent alors s'ils se préparent assez bien à cette condition par une jeunesse pieuse et vertueuse et par l'acquisition des qualités et des connaissances qui leur sont nécessaires pour être bons époux et bons parents !

A l'agonie, la cloche avertit tous les paroissiens de prier pour celui qui meurt, afin de l'aider à soutenir les derniers combats et à sanctifier sa mort ! Oh ! combien c'est une coutume opportune que de prier pour les agonisants ! Il y en a chaque jour plus de cent mille.

Après le décès, la cloche annonce le deuil ; elle pleure sur celui qui n'est plus, elle invite à prier pour demander à Dieu de le juger avec miséricorde et de l'introduire vite dans son paradis. Elle crie aussi aux survivants : « Bientôt ce sera votre tour ; êtes-vous prêts ? »

Aux obsèques, la cloche pleure avec ceux qui pleurent, elle prie avec ceux qui prient, elle est comme un appel du défunt qui crie à tous ceux qui l'entendent : « O vous qui m'aimiez, ne m'oubliez pas, venez à mon secours si je suis dans le purgatoire ! Souvenez-vous de moi pour suivre le chemin qui vous réunira à moi dans le ciel ! »

Aux services funèbres, la cloche redit encore aux parents et aux amis de ne pas oublier si vite le défunt, elle leur demande s'ils ont bien accompli ses dernières volontés, s'ils mettent en pratique ses recommandations et s'ils imitent ses bons exemples.

III. — LES CLOCHES ET LA VIE CIVILE

« *Nous nous associons aussi à la vie civile pour l'imprégner toujours des sentiments religieux. Nous annonçons le lever, les heures, le commencement, le milieu et la fin du jour. Nous nous faisons entendre dans les grands dangers publics : nous sonnons le tocsin pour les incendies, pour l'appel aux armes et nous nous lançons en des volées triomphales pour annoncer la victoire.* »

Au commencement, au milieu, à la fin du jour, la cloche sonne pour nous rappeler le grand bienfait de l'Incarnation du Fils de Dieu devenu notre frère, de l'Emmanuel qui est sans cesse avec nous, près de nous, pour nous montrer le chemin du ciel et pour nous aider à le suivre sans nous arrêter et sans nous écarter.

La cloche qui sonne les heures nous montre le temps qui passe rapidement et elle nous invite à ne pas le perdre, à bien le régler et à le sanctifier.

Quand elle annonce un incendie, elle vous appelle au secours des sinistrés ; elle vous rappelle aussi que vous devez soigneusement éviter d'allumer ou de laisser allumer un autre incendie plus redoutable que le feu : celui de la discorde ; c'est de cet incendie-là surtout que votre vieux curé a peur pour ses paroissiens.

La cloche crie quelquefois aussi : « Aux armes ! » Vous vous rappelez encore la lugubre sonnerie du 1er août 1914. Que de séparations, de misères, de souffrances, de ruines, de dévastations, de larmes versées, de sang répandu, de cadavres mutilés elle annonçait ! La grande guerre a été le juste châtiment des crimes officiels des nations. Les nations comme telles ont dit : « Nous voulons nous passer de Dieu ; » et sans Dieu elles sont allées à la pire sauvagerie, aux pires barbaries. Et l'on ne veut pas encore comprendre la leçon et en profiter... Craignons de voir encore de nouvelles et pires horreurs !

Enfin les cloches, le 11 novembre 1918, ont annoncé la victoire : « *Te Deum laudamus.* A vous, mon Dieu, gloire et actions de grâces en soient rendues. » Cette victoire si longtemps attendue et inespérée, nous la devons à Dieu et aux saints vivants et morts de France qui ont intercédé auprès de Dieu.

84

Le cheval

Voici un beau prédicateur qui ne parle que rarement, par quelques hennissements retentissants. C'est le cheval.

I. — COURIR DANS LA VOIE DU SALUT

« *Je suis bon coursier : je franchis au galop de longues distances et remporte ainsi le prix dans les*

concours de course. Chrétien, l'apôtre t'apprend que la vie est une course pour gagner un beau prix. Tu ne dois donc pas seulement marcher, mais courir. »

Nous sommes des coureurs d'abord parce que notre vie passe vite, très vite, plus vite que le cheval qui galope ; mais nous le sommes surtout parce que nous allons après quelqu'un qui court et vers un but qui doit exciter notre ardeur et nous faire courir aussi. Qui suivons-nous ? Le Christ qui s'est élancé à pas de géant : *Exultavit ut gigas ad currendam viam* (Ps. XVIII, 6). Il est venu, « *saliens in montibus, transiliens colles,* passant les montagnes à grands sauts, franchissant d'un bond les collines. » (Cant., II, 8). Et c'est après lui que nous marchons.

Mais comment pourrons-nous fournir une telle carrière ? Nous ne le pouvons par nous-mêmes. Il faut que ce soit lui qui nous tire : *Trahe nos, post te curremus* (Cant., I, 3). L'affaire de notre salut ne dépend pas de notre effort seul : *Non est volentis neque currentis, sed miserentis est Dei* (Rom., IX, 16). Il faut que nous soyons soutenus par Dieu et attirés par l'odeur de ses parfums, c'est-à-dire de ses enseignements et de ses exemples.

Nous devons d'ailleurs être attirés, excités par la grandeur du but qui nous est proposé, de la récompense qui nous est promise : à savoir la possession à découvert de Dieu lui-même, la réunion de tous les biens. Vers un but pareil il ne convient point de se traîner, d'aller au pas, mais on doit courir, s'élancer de toutes ses forces.

Et cependant, hélas ! combien se traînent, combien s'arrêtent et reculent, combien aussi, faisant de grands pas, les font en dehors du chemin — *magni passus extra viam* — pour courir à leur perte !

II. — Le frein et les stimulants

« *Pour que je puisse courir avec célérité vers le but, il faut la bride et l'éperon ; il faut aussi le picotin. O homme, il te faut aussi tout cela pour fournir une bonne course dans l'arène et gagner le prix.* »

Pour donner un bon service, il faut aux chevaux, surtout aux jeunes, la bride. Aux vieux chevaux, elle n'est nécessaire que pour les mettre sur la route et aux bifurcations quand on s'éloigne de la maison. Au retour, on peut leur lâcher la bride. Ils retrouvent bien le râtelier.

De même il faut aux chrétiens, surtout aux plus jeunes, la bride de l'obéissance pour les mettre et les maintenir dans la voie droite des commandements de Dieu et de l'Eglise ; particulièrement dans le jeune âge la bride doit être *tenue ferme* par les parents, les supérieurs et les pasteurs. Car, dans la jeunesse, de fortes passions s'éveillent au cœur ; elles poussent à toutes sortes d'excentricités et de folies et conduisent à tous les égarements.

La bride est nécessaire à tous aux bifurcations, c'est-à-dire quand on doit choisir entre plusieurs décisions importantes, par exemple pour le choix d'un état de vie : il faut se laisser conduire alors par un sage directeur. C'est alors surtout que s'applique le proverbe : « Celui qui se conduit soi-même a pour guide un sot. » On ne se connaît pas bien soi-même.

Il faut aussi la bride aux chevaux pour leur faire tenir la droite dans les rencontres. Elle est nécessaire aussi aux hommes à l'occasion de certaines tentations, de certaines séductions, pour ne pas être heurtés et renversés. Pour rester indemne, il faut prendre à droite, c'est-à-dire toujours du côté de la justice, de l'honneur et du devoir.

Pour que les chevaux marchent bien, il leur faut de temps en temps l'éperon et le fouet. Nous en avons besoin nous aussi et souvent, pour ne pas nous relâcher et nous endormir. La pauvre nature humaine se lasse bien vite de l'effort et de la lutte ; elle a besoin des stimulants dont nous avons parlé à propos du fouet. Le relâchement est très dangereux dans la vie spirituelle. « Celui qui, après avoir mis la main à la charrue, regarde en arrière, dit Notre-Seigneur, n'est pas apte au royaume de Dieu. » (Luc, IX, 62). Secouons notre torpeur et acceptons qu'elle soit secouée par ceux qui en ont reçu la mission de Dieu.

Enfin, pour faire une bonne course, il ne faut pas seulement au cheval le fouet, mais encore un bon picotin d'avoine qui lui donnera de l'ardeur. Les meilleurs picotins, pour notre âme, sont la méditation des grandes vérités, de l'amour de Jésus pour nous et la sainte communion.

III — Un devoir envers les pasteurs

« *Je porte ou traîne en voiture volontiers le maître qui me loge, me nourrit, prend soin de moi et me tient les rênes. Toi aussi, chrétien, tu devrais prendre volontiers la charge de la subsistance matérielle de tes pasteurs qui t'ont fait entrer dans la Sainte Eglise du Christ, te donnent des aliments divins, te conduisent et prennent un soin paternel de toi.* »

Même en contribuant largement à l'œuvre du Denier du clergé, les catholiques reçoivent mille fois plus du prêtre qu'ils ne lui donnent ; car tous leurs biens matériels ne sont qu'un peu de boue à côté des biens spirituels qu'ils reçoivent du prêtre.

A l'objection que le prêtre est assez riche de son patrimoine ou pourrait travailler pour gagner sa subsistance, il est facile de répondre que personne ne se met à ses frais au service des autres ; or le prêtre se fait le serviteur dévoué de tous : il mérite donc salaire.

Et ce service, s'il veut le faire convenablement, lui demande, et au delà, tout son temps. Le soin d'une paroisse et des âmes demande au prêtre un travail acharné, non pas seulement de jour, mais souvent même de nuit.

Les fidèles devraient aussi porter spirituellement leurs pasteurs fatigués, c'est-à-dire qu'ils devraient, par leurs prières, leurs sacrifices, aider leurs pasteurs à porter la charge si lourde du saint ministère et de la responsabilité des âmes.